

L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION

DE SHERRY ARNSTEIN



**POUVOIR EFFECTIF
DES CITOYENS**

**COOPÉRATION
SYMBOLIQUE**

**NON
PARTICIPATION**

CONTRÔLE DES CITOYENS



RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE

Il permet à des citoyens réunissant un nombre de signatures fixé par la loi de saisir la population par référendum sans que soit nécessaire l'accord du Parlement ou du président de la République.

De la négociation à la délégation partielle ou totale du pouvoir

DÉLÉGATION DE POUVOIR

PARTENARIAT



ASSEMBLÉE CITOYENNE

Elle est tirée au sort et représentative de la diversité des habitants du territoire. Ces derniers sont réunis pour auditionner des experts, débattre, se forger une opinion éclairée et construire différents scénarios.

IMPLICATION

Les citoyens peuvent exprimer leurs attentes sans garantie de prise en compte

CONSULTATION

BUDGET PARTICIPATIF

Il permet à une collectivité d'affecter une partie de son budget à la réalisation de projets proposés et choisis par les habitants.



INFORMATION

Participation passive, les citoyens ne participent qu'en façade

ÉDUCATION



L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il s'agit d'une procédure règlementée d'information et de consultation de citoyens souvent préalablement aux projets

MANIPULATION